

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 27 (1990)  
**Heft:** 985

**Artikel:** Le retour des vaches maigres  
**Autor:** Delley, Jean-Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1020198>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le retour des vaches maigres

(jd) Le nouveau conseiller d'Etat chargé des finances, le libéral Olivier Vodoz, a annoncé que les comptes 1989 marqueraient un déficit au lieu du bénéfice escompté. Et les facteurs se conjuguent pour décréter mort-né le budget 1990, voté en décembre avec un bénéfice présumé de 3 millions de francs (pour 4 milliards de dépenses): inflation sous-estimée, hausse des taux d'intérêts, chute des recettes provenant des ventes immobilières, nouveau barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques... Attendue, la nouvelle a néanmoins été un choc, même en faisant la part de la mise en scène dans l'euphorie comme dans la gueule de bois: départ en fanfare de Robert Ducret, ouverture dramatique d'Olivier Vodoz (comme Ducret l'avait fait il y a 12 ans) de manière à bien terminer la législature.

Car on s'était habitué à ces budgets souriants, en progression confortable et pourtant bénéficiaires, et aux comptes plus généreux encore: au dépassement des charges présumées, traditionnel, correspondait un dépassement des recettes prévues plus important encore. Même si les nouvelles prévisions sont

exactes, l'austérité à la genevoise tiendra davantage du boulimique qui s'astreint à un régime que de la famine. Encore faut-il prendre la mesure des difficultés de l'exercice. Tel n'est pas le cas avec le lapin miteux que le Conseil d'Etat paraît vouloir tirer de son chapeau: un délai de quelques mois obligatoire entre la vacance d'un poste et l'entrée en fonction d'un nouveau titulaire. Le procédé est, certes, comptablement efficace en dehors des exceptions inévitables et de l'effet pervers que constitue, pour des fonctions de secrétariat, la substitution par du travail temporaire. Mais il témoigne surtout d'une profonde erreur d'analyse des conseillers d'Etat, qui ne paraissent pas réaliser que bon nombre de fonctionnaires sont surchargés. Le délai de carence ne peut que rendre plus pénible une situation où, aujourd'hui, les services n'absorbent pas le surcroît de travail dû aux absences normales.

De ce point de vue, l'idée manifeste un mépris certain à l'égard de l'utilité de la fonction publique, corollaire de la haute idée que s'en font les conseillers d'Etat; «yaka», l'intendance suivra. L'exécutif

ne comprend guère que, pour être traduite dans les faits, une décision doit être mise en œuvre, ce qui requiert des moyens — sauf à se contenter d'un effet symbolique sans modification de la réalité.

Avec le délai de carence, c'est surtout sa remise en cause que le Conseil d'Etat cherche à éviter: c'est la boulimie, l'activisme et le désintérêt pour la mise en œuvre de chacun de ses membres qui crée la croissance des dépenses, non l'administration. Mais renoncer à de nouvelles tâches ou institutions valorisantes pour les chefs de département, rechercher des réorganisations permettant une meilleure efficacité interne (c'est bien peu médiatique) voire supprimer des activités, cela demande le courage de faire des choix. Comme les réductions linéaires de dépenses, le délai de carence a ceci de commode qu'il élude la difficulté. ■

## ANNIVERSAIRE

### Vivre avec son temps

(jd) La Fondation pour la technologie adaptée et l'écologie sociale, à Langenbruck (BL), fête son dixième anniversaire. Dans un bref opuscule (*Aus der Zeit steigen...*), elle présente son histoire et le bilan de ses activités.

Grâce à l'appui des autorités de Bâle-Campagne, elle a pu créer un centre qui développe et expérimente des techniques économes en énergie et en matières premières, et respectueuses de l'homme et de l'environnement. Si la fondation se considère comme une organisation d'aide au développement, c'est parce que la Suisse figure parmi les pays dont la motorisation, la consommation d'énergie, la destruction du paysage, la production de déchets sont très importantes; à ce titre elle est sous-développée.

Seize collaborateurs travaillent actuellement au centre de Langenbruck. Des universitaires, des techniciens mais aussi des praticiens. Car le centre ne se contente pas d'élaborer des projets sur le papier; il développe et teste des techniques applicables: centrales chaleur-force, éoliennes, systèmes de chauffage, machines à laver, compost ménager, véhicules solaires; il fournit des conseils aux collectivités et gère un réseau d'informations sur l'agriculture biologique; il collabore sur mandat avec des cantons et des entreprises.

Ce qui apparaissait il y a dix ans comme une expérience de doux rêveurs marginaux est devenu aujourd'hui source de connaissances et de pratiques reconnues. Déjà des centres du même genre sont ouverts dans les cantons de Lucerne et d'Appenzell Rhodes-Extérieures; d'autres sont prévus à Berne, à Winterthur et à Zurich. ■

Adresse: Ökozentrum, 4438 Langenbruck, 062 60 14 60

## Erratum

Dans l'article sur la dette du tiers monde — «Des solutions imaginables et possibles» (DP 984) — à propos de la fluctuation du cours des matières premières, il fallait lire que «plusieurs nouveaux producteurs sont apparus en force sur le marché» et non pas que «certains pays ont forcé leurs production»

## Rendez-vous neuchâtelois

Le comité de rédaction de DP se tient chaque semaine, alternativement à Lausanne et à Genève, deux villes où nous avons passablement de contacts. Pour rencontrer aussi nos connaissances et lecteurs neuchâtelois, nous tiendrons un comité de rédaction à Neuchâtel et invitons ensuite lecteurs et lectrices à venir discuter autour d'un verre. Nos plumes neuchâteloises, Jean-Pierre Ghelfi et Philippe Bois, seront présentes. **Rendez-vous donc le jeudi 15 mars au café de l'Industrie, rue Louis-Favre 20, dès 18 heures.**